

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 3 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient Monsieur Bernard FISCHER, président de séance
présents : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Monsieur André ERBS, Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Frédéric BIERRY ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Marcel BAUER

Rapporteur : Monsieur André ERBS

**N° CP/2019/192 - 65520 - Fonds d'attractivité
Contrats Départementaux - Fonds de développement et
d'attractivité - proposition de développement d'une stratégie
d'accueil destinée aux enfants et familles de la Communauté
de communes du Ried de MARCKOLSHEIM**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'approuver, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, au projet partenarial de développement et de construction d'accueils périscolaires sur les Communes de la Communauté de communes du Ried de Marckolsheim, inscrits dans le cadre d'un projet de développement d'une stratégie enfance , famille à l'échelle intercommunale ;

- décide d'approuver les termes du projet de convention de partenariat à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté de communes du Ried de Marckolsheim et le Réseau d'Animation Intercommunal du Ried de Marckolsheim, joint en annexe à la présente délibération ;

- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet, notamment dans les domaines de l'enfance, de la famille et de la jeunesse ;

- décide d'attribuer une subvention de 330 760 € à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim pour le projet d'équipement périscolaire sur le territoire de la Commune d'Elsenheim au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité ;

- décide d'attribuer une subvention de 333 140€ à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim pour le projet d'équipement périscolaire sur le territoire de la Commune de Bootzheim au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité ;
- décide d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim et le Département du Bas-Rhin, destinée à permettre le versement des subventions, joint en annexe à la présente délibération ;
- autorise le président à signer les conventions précitées.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale Déléguée



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190603-lmc1127380-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/06/19